INSTRUCTION

ET EXHORTATION

DES PRÊTRES NON-ASSERMENTÉS

AUX FRANÇAIS CATHOLIQUES,

Concernant les subsistances, les troubles religieux, le payement des impôts et la tranquillité publique.

FRANÇAIS, nos très-chers et bien-aimés freres en Jesus-Christ, ce n'est pas de nous que nous venons vous entretenir, mais de vous-mêmes, de l'accroissement de vos inquiétudes, de vos devoirs envers vos concitoyens vos freres et notre commune patrie. Si *le bon pasteur sait donner sa vie pour ses brebis*, combien plus devons-nous savoir oublier nos propres tribulations pour nous occuper des vôtres, si pressantes et si graves en ce moment!

Quelle est donc, nos très-chers et bien-aimés freres, cette nouvelle et si extrême agitation, qui s'est subitement développée parmi vous, qui se communique rapidement d'un département à un autre, et se transplante pour ainsi dire en un clin-d'oeil du midi au nord de la France? La tempête, déjà si longue et si violente, au lieu de se calmer, va-t-elle donc devenir plus effrayante et plus dangereuse? et la colere du Seigneur seroit-elle au moment d'ouvrir toutes les cataractes du ciel, et de faire pleuvoir tous les fléaux sur ce royaume, l'objet de ses anciennes miséricordes?

Dieu de Charlemagne, Dieu de St. Louis, Dieu de Louis XIII! Dieu de Marie de Pologne, de Louis dauphin, de Marie-Louise de France, Dieu de Louis XVI, daignez nous entendre avec la même bonté que vous écoutâtes autrefois votre serviteur Abraham! Vous lui promîtes de pardonner aux villes coupables que vous alliez punir, si vous y trouviez dix justes seulement. Ah! Seigneur, la France en contient par proportion un bien plus grand nombre; le peuple qui l'habite est de plus votre peuple, et nous avons le droit de réclamer pour lui la même indulgence que vous promîtes au roi David pour le sien, lorsque vous daignâtes lui dire : *Si vos enfans viennent à s'écarter de mes commandemens, je les visiterai la verge à la main, mais je ne leur ravirai pas pour toujours ma miséricorde.* Notre langue, Seigneur, est presque enchaînée, mais notre plume ne l'est pas, et notre amour pour vos enfans, qui sont nos freres, ne sauroit l'être. Laissez-nous le loisir de leur parler; rendez-nous un instant leur cœur; nous en ramenerons vers vous un grand nombre, vous serez désarmé, et vous ferez grace à tous.

Français! nos tendres freres, nos enfans en J. C., si nous vous parlons le langage de la vérité, de la raison, de l'évidence, de vos intérêts les plus visibles et les plus solides, détournerez-vous votre cœur, parce que ce langage sera dans notre bouche? Nous auriez-vous renoncés jusqu'à nous défendre même de vous aimer, de vous vouloir du bien, et de vous faire le peu qui reste en notre pouvoir?

Presque toute la France est dans l'inquiétude sur les subsistances. Les contrées qui abondent craignent de se voir enlever les grains qu'elless possedent. Celles qui n'en ont pas, sont menacées de la disette. Français, est-ce au moment où



vous avez juré d'être plus freres que jamais, que vous voudriez devenir ennemis ? et n'est-ce pas se traiter en ennemis, que de se refuser réciproquement des subsistances ?

Ce n'est pas d'aujourd'hui que vous avez su que les dernieres moissons ont été peu abondantes dans plusieurs départemens. Les grains qu'ils ont recueillis, doivent donc être en ce moment à la veille d'être consommés. Si vous êtes freres réellement, n'eussiez-vous que le nécessaire, l'heure seroit venue de le partager avec eux.

Vos moissons abondantes aujourd'hui, peuvent ne l'être pas toujours ; et quelles que soient vos provisions et votre prévoyance pour l'avenir, la providence seule peut enfin vous préserver constamment du besoin. C'est vous qui jetez la semence dans vos campagnes, mais ce n'est pas vous qui lui donnez l'accroissement. Lorsque vous craignez la stérilité, vous levez vos mains au ciel, et vous lui demandez de rendre vos terres fécondes. Le Dieu que vous invoquez alors, vous invoque aujourd'hui lui-même pour vos freres. Il vous dit dans leur personne : *J'ai faim, et je demande à manger. Ce que vous ferez pour eux, je le regarderai comme fait à moi-même.* O enfans d'un même Dieu, qui fait briller le même soleil sur la tête de vos concitoyens et sur la vôtre, qui les rend aujourd'hui dépendans de votre superflu, qui dans un autre temps vous fera dépendre du leur afin de resserrer davantage les liens de votre commune fraternité, vous refuserez-vous à sa demande ? provoquerez-vous par ce refus, la stérilité dont il peut frapper un jour vos campagnes, et contre laquelle votre abondance actuelle ne vous défendroit pas longtemps ; et feriez-vous concevoir à vos concitoyens le projet d'user de représailles ?

Si vous vous refusiez, nos très-chers freres, à

des considérations aussi puissantes, vous nécessiteriez le gouvernement, à qui aucune contrée du royaume ne peut être indifférente, et qui est comme la seconde providence de toutes, d'avoir recours à des approvisionnemens étrangers et très-pressés. Mais si vous aimez votre patrie, songez que dans les circonstances fâcheuses où elle se trouve, ce n'est pas avec le crédit seulement quelle obtiendra de l'étranger ses denrées. Il faudra les payer avec un numéraire acheté d'abord à gros frais à l'étranger lui-même; subir la dépense des transports, et n'alimenter encore qu'après qu'ils auront déjà éprouvé les premieres rigueurs de la disette, des Français que vous appelez cependant vos concitoyens & vos freres.

Le trésor public vous devra ce surcroît de dépense, cette augmentation d'embarras dans les finances de l'état ; et les contrées nécessiteuses vous devront les tristes événemens dont la rareté des subsistances sont la source dans les temps mêmes les plus tranquilles.

Ah ! nous n'en doutons pas, nos très-chers freres, ce n'est pas à vos concitoyens que vous refusez des secours. Que ne peuvent-ils abandonner le fol qu'ils habitent, et se transplanter parmi vous ! vous goûteriez des délices à partager votre pain avec eux. Mais vous craignez que vos subsistances, au lieu de leur parvenir, ne passent à l'étranger ; et vous ne voulez pas que le secours qu'ils vous demandent, devienne, à votre préjudice et au leur, une fpéculation commerciale, qui ajoute aux dépenses des uns et des autres.

Qui pourra blâmer ces deux volontés, qui n'y applaudira pas au contraire ? Mais vous ne seriez pas justes, nos très-chers freres, si vous n'en abandonniez pas l'exécution au gouvernement ; car lui seul, et non pas vous, peut concilier et

exécuter à-la-fois l'approvisionnement intérieur, l'empêchement de toute exportation, l'abondance nationale, et la prohibition des accaparemens.

Que si une fraude passagere enlevoit cependant à la France une certaine quantité de grains, jugez vous-mêmes, nos très-chers frères, s'il seroit juste de s'en venger sur le citoyen d'une contrée éloignée, qui attend la quantité qui doit l'alimenter. Si vous étiez placés enfin dans l'alternative qui n'existe pas, ou de voir exporter du royaume une partie des subsistances, ou d'en refuser absolument aux Français nécessiteux, faudroit-il balancer? Ne vaudroit-il pas mieux courir le risque de nourrir en même-temps un ennemi et un frere, que de condamner un frere à mourir de besoin?

Mais le gouvernement vous a fourni des preuves nombreuses, qu'il surveille les abus. L'assemblée nationale, de concert avec le roi, s'en sont occupé. Ne devenons pas cruels, pour vouloir être trop sages et trop prévoyans: tel est le langage de la vraie fraternité, celui de la charité sur-tout, et celui même de la plus rigoureuse humanité.

Rendez-vous, nos très-chers freres, à des motifs aussi pressans, aussi amis de la loyauté naturelle des cœurs français, et daignez vous souvenir un instant, que la bouche d'où ils sortent ne vous parut pas toujours ennemie, et que mille fois elle vous prouva qu'elle ne l'est pas.

La diversité des opinions religieuses est, nos très-chers freres, un second objet d'agitation et de trouble. Français, saisissez bien nos principes, et les regles que nous allons vous tracer. A Dieu ne plaise, nos très-chers freres, que nous changions rien aux sentimens religieux

que nous avons manifestés, et aux refus que nous avons fait du serment. *Jesus-Christ est aujourd'hui et il sera demain ce qu'il étoit hier.* Sa foi est une ; notre croyance est invariable comme elle. Par la grâce de celui qui nous a soutenus jusqu'à cette heure, nous ne changerions pas même sur le bûcher ; et nous nous exposerions à voir Jesus-Christ rougir de nous un jour devant son pere, si nous rougissions de vous exhorter à la même fermeté et à la même persévérance.

Mais si vous nous imitez, nos très-chers freres, dans notre foi, dans notre attachement inviolable au saint siege apostolique et à nos évêques légitimes, vous devez nous imiter aussi dans notre douceur, dans notre patience et dans la prudence de notre zele. Nous n'aurions plus la modération de J. C.; nous nous écarterions de son exemple, de celui des apôtres et des premiers chrétiens, si nous nous faisions de l'état où la religion de nos peres est réduite, un prétexte pour soulever les peuples, et pour entrer en intelligence avec des armées étrangeres. On nous en accuse cependant, nos très-chers freres ; deux années d'innocence publique auroient dû nous justifier. Hélas ! on nous croit au contraire plus coupables, plus conspirateurs que jamais. Nous ne persuaderions pas nos accusateurs : il ne nous reste qu'à remplir de grand cœur envers eux, le précepte qui nous ordonne d'aimer ceux qui nous haïssent, d'abandonner notre justification à celui devant qui toutes les consciences sont à découvert, et à persévérer également dans notre fidélité à l'église catholique, apostolique et romaine, et dans notre patience sous la tribulation.

Toutes ces lois, nos très-chers freres, vous sont communes avec nous. Que la religion ne

vous trouve donc jamais ni indifférens pour elle ; ni impatiens à son occasion. Elle étoit depuis quatorze siecles, l'unique religion de ce beau royaume, dans lequel elle a fait un très-grand nombre de saints. Sous les lois nouvelles, elle n'a conservé que la liberté ; et par les suites fâcheuses de la rivalité de la religion constitutionnelle, et de l'obstination qu'on a mise à confondre nos sentimens religieux avec des sentimens anti-patriotiques, vous et nous ne jouissons pas de cette liberté. La vérité, la priere, la persévérance, la douceur, la modération et les temps sont, nos très-chers freres, des grands maîtres, auxquels, depuis l'origine des siecles, aucun obstacle n'a encore résisté. Il s'en faut que nous ayons passé par les tribulations des premiers chrétiens ; la foi n'est pas moins parvenue jusqu'à nous ; et croyez-vous que la France, qui presque toute entiere est catholique par le cœur, et qui a peut-être plus de deux millions d'ames ferventes dont les mains sont sans cesse levées vers le ciel, soit si voisine de ne faire plus partie de la vraie église ? *Dieu est pour nous* (1), nos très-chers freres ; car nous sommes certains d'être assis *sur la pierre ferme sur laquelle l'église est bâtie* ; sur le fondement de l'église romaine, qui nous embrasse *visiblement et authentiquement* dans sa communion. *Les hommes finiront donc par être pour nous aussi* (2). Laissons à Dieu le soin d'opérer cet heureux retour. Demandez aux dépositaires de l'autorité, le libre exercice de votre culte, que les lois vous permettent, et ne cessez pas de le demander. Mais que vos demandes soient celles de la loi, encore plus celles du zele. Détestez à jamais celles

---

(1 et 2) Si Deus pro nobis, quis contra nos ?

de l'insurrection, des armes ou des menaces. Car qu'un chrétien doit toujours, sur-tout quand il s'agit de la cause d'une religion où tout est douceur, charité et patience, être loin d'adopter cette séditieuse et irréligieuse maxime : *L'insurrection est le plus saint des devoirs !*

Nous ne perdrons pas, nos très-chers freres, cette occasion de vous rappeler l'exemple de J. C. payant le tribut à César. L'évangile nous apprend que ne possédant rien, *que surpassant par sa pauvreté les oiseaux du ciel*, *et n'ayant pas comme eux un domicile où il pût reposer sa tête*, il daigna faire un miracle, afin de se mettre en état de payer pour lui-même et pour ses apôtres, cette charge publique. La société nous est débitrice et nous le lui sommes à notre tour. Elle nous doit la protection, nous lui devons le tribut : et lors même que subjuguée par l'anarchie, elle ne remplit pas son devoir envers nous, nous devons craindre d'augmenter ses maux et les nôtres, en nous refusant à ce devoir envers elle.

Oh ! nos très-chers freres, voulez-vous vous faire une belle idée de la France, et vous la représenter dans un état de gloire, de paix, de prospérité bien contraire à l'état de convulsion, de détresse et de méfiance universelle où elle se trouve aujourd'hui ? Supposez-la peuplée toute entiere de chrétiens, je dis de chrétiens qui le soient par la croyance et par les mœurs. Soyez donc vous-mêmes de fervens disciples de J. C., de fidelles enfans de l'église, et vous serez les meilleurs de tous les citoyens.

Périsse ce patriotisme qui dévaste les campagnes, qui incendie les édifices, qui trempe les mains dans le sang des citoyens, qui fait la loi dans les marchés publics, qui semble menacer de lever une main régicide sur le plus modéré, le

plus patient, les plus honnête homme de tous les monarques ?

Telles sont, nos très-chers freres, les instructions que nous vous adressons du fond de nos retraites, de nos exils et de notre captivité (1). Recevez-les avec la même docilité filiale que vous les recevriez, s'il nous étoit donné de vous les adresser de vive voix ; et écrivez-les dans vos cœurs comme vos noms sont écrits dans les nôtres. Car nous ne fommes abfens du milieu de vous que de corps ; nos cœurs ne se sont pas séparés de vous un instant. Jusque là que nous pouvons dire que si nous sommes privés de la douce consolation de converser avec vous, votre chere image nous est si vivement, si constamment présente, qu'elle nous tient presque lieu de vous-même.

Des jours plus heureux se leveront enfin pour la France, nos très-chers et bien-aimés freres. Nous les attendons, non de la politique des hommes, nécessairement incertaine au milieu des événemens aussi étranges ; mais de la bonté de Dieu, qui se plaît souvent à permettre que les bras de chair épuisent d'abord tous leurs moyens, afin de manifester ensuite davantage son opération divine, d'éprouver plus long-temps les siens, et de les inonder après d'une plus douce consolation. S'il a promis d'exaucer la priere persévérante du juste, s'il écoute même celle du pécheur qui veut rentrer dans ses voies, est-il croyable qu'il n'exaucera pas tant d'ames justes et ferventes, qui, depuis les marches du trône

---

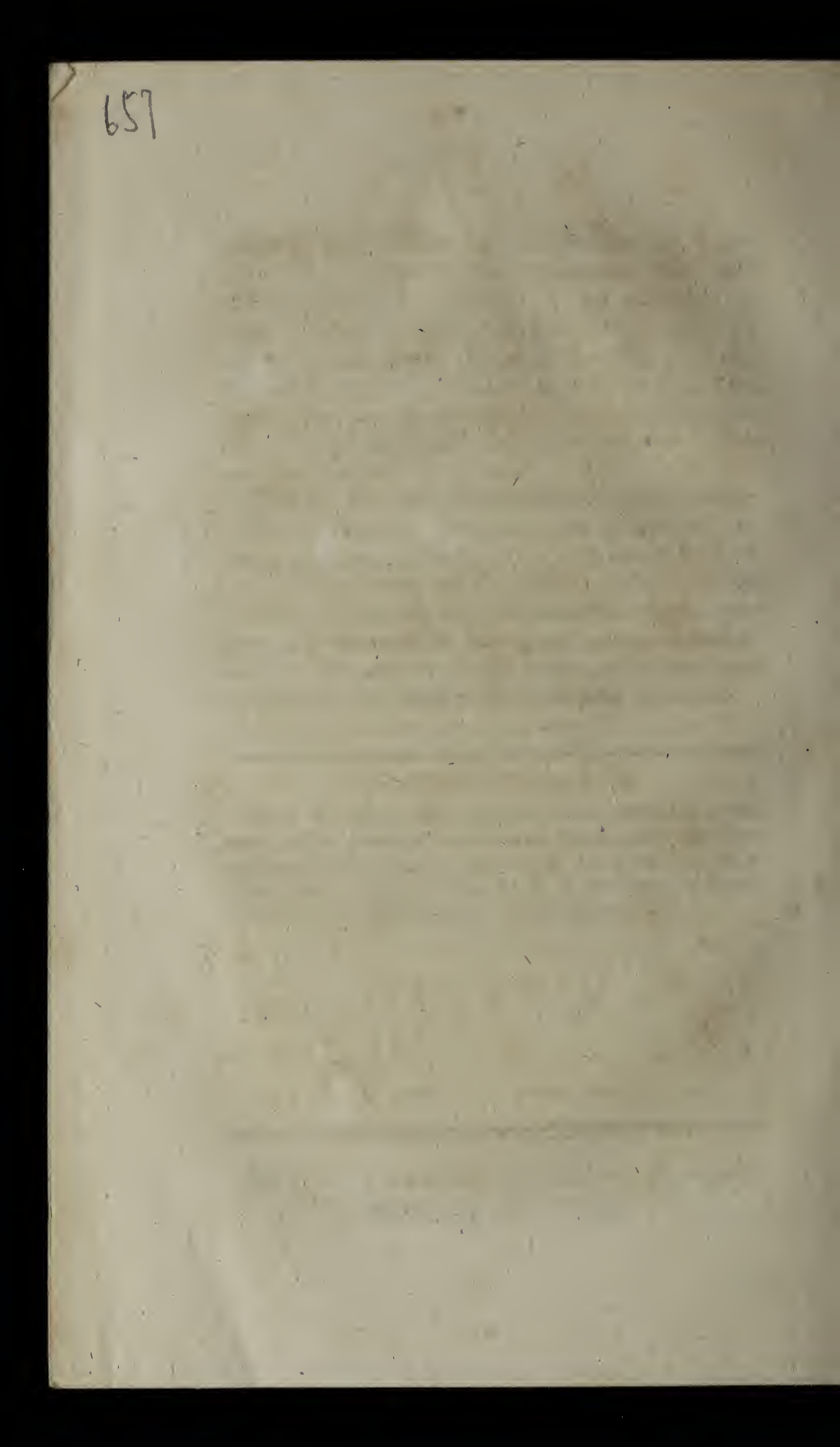
(1) A Brest et à Toulouse, on renferme les prêtres non-assermentés dans des prisons. *A Toulouse on leur rend la liberté, pourvu qu'ils consignent chacun une somme de trois mille livres.*

jusque dans les classes les plus ignorées de la société, sont devant lui les représentans spirituels et tout-puissans de la nation. Il est particulierement impossible qu'une grande bénédiction ne soit pas attachée aux vertus personnelles du Roi, à sos mœurs pures, qualité si difficile et si rare sur le trône; à son caractere de probité; à sa modération, à son éloignement constant pour l'effusion du sang de ses peuples.

Puisse, nos très-chers freres, l'infinie miséricorde du Seigneur accepter nos privations et nos amertumes, en action de grâce de votre persévérance dans la foi de vos peres, et en sacrifice de priere pour le rétablissement de la paix, *par les voies les plus douces, les plus conciliatrices des esprits et des cœurs, et les plus ressemblantes à ses anciennes bontés pour la nation !*

MM. les Curés sont invités à faire parvenir *en leur nom* quelques exemplaires de cette Instruction dans leurs paroisses, afin que leurs sentimens sur l'ordre public y soient bien connus. Ils verront si la prudence doit leur permettre de signer l'envoi qu'ils feront.

Chez LAILLET, Imprimeur, place du Marché-neuf, n°. 40.


657